



COMMENT NOUS JOINDRE ?

Par **téléphone**, par **e-mail** ou en passant directement au service lors de nos **permanences**.

PERMANENCES DE DOUR:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Période scolaire	15h à 18h	15h à 18h	9h à 12h 13h à 15h	9h à 12h	14h à 16h
Vacances scolaires	13h à 15h	13h à 15h	9h à 12h 13h à 15h	9h à 12h	14 à 16 h

PERMANENCES DE QUIÉVRAIN :

Les **2^{ème}** et **4^{ème}** mercredis de chaque mois de **12h à 13h30** à la bibliothèque de Quiévrain (Rue Debast, 6 à 7380 Quiévrain)

En dehors de ces heures, il vous est toujours possible d'obtenir un rendez-vous dans nos locaux ou à votre domicile.

De plus, les travailleurs de l'AMO sont joignables et accessibles dans divers lieux (quartiers, associations,...). Pour nous trouver, n'hésitez pas à consulter notre site internet.

ADRESSE

Rue Emile Cornez, 48
7370 Dour

E-MAIL

info@parlerpourledire.be

TÉLÉPHONE

065 79 10 31

SITE

www.parlerpourledire.be

Conception graphique :
www.eikom.be

Editeur responsable :
Céline Faidherbe



ADRESSE

Rue Emile Cornez, 48
7370 Dour

E-MAIL

info@parlerpourledire.be

TÉLÉPHONE

065 79 10 31

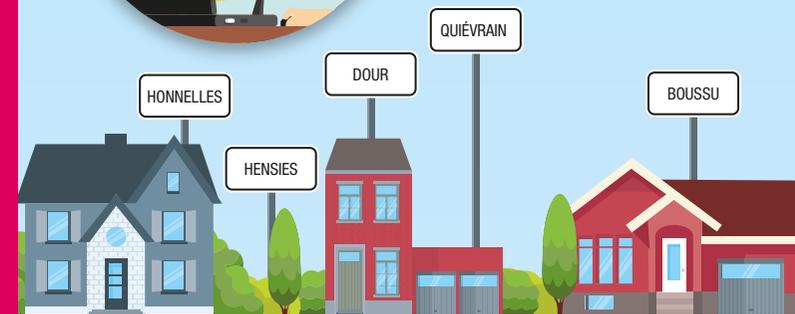
SITE

www.parlerpourledire.be

Avec le soutien de :



SERVICE D'ACTIONS EN MILIEU OUVERT



QUI SOMMES-NOUS ?

L'AMO Parler Pour Le Dire est un service d'Actions en Milieu Ouvert s'adressant aux jeunes de 0 à 22 ans et/ou à leur famille, leur entourage proche.



La mission du service est de réaliser des actions de prévention sociale et éducative au bénéfice des jeunes, dans leurs différents milieux de vie.

L'AMO Parler Pour Le Dire est constituée d'une équipe pluridisciplinaire travaillant en réseau avec différents partenaires.

QUE PROPOSONS-NOUS ?

1 DES ACTIONS DE PRÉVENTION ÉDUCATIVE :

- ▶ un **travail d'écoute** et de valorisation
- ▶ une **orientation**
- ▶ un **accompagnement individuel**
- ▶ une mise en oeuvre d'**outils de médiation** entre le jeune, sa famille et ses familiers ainsi qu'**un soutien** à celle-ci dans l'exercice de ses responsabilités parentales.

L'aide est gratuite, confidentielle, à la demande du jeune et de sa famille.

2 DES ACTIONS DE PRÉVENTION SOCIALE

Les actions de prévention sociale visent à agir sur l'environnement social des jeunes afin de le rendre plus propice à leur épanouissement et à leur émancipation. Elles visent à apporter une réponse globale à des problèmes individuels et collectifs ainsi qu'à développer une dynamique de réseau.

QUEL EST NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION ?

- ▶ Dour : Wihéries, Petit-Dour, Elouges, Blaugies.
- ▶ Honnelles : Athis, Fayt-le-Franc, Erquennes, Roisin, Angre, Angreau, Marchipont, Autreppe, Onnezies, Montignies-sur-Roc.
- ▶ Hensies : Thulin, Hainin, Montreul-sur-Haine.
- ▶ Quiévrain : Audregnies, Baisieux.
- ▶ Boussu : Hornu.

"Je ne veux plus aller à l'école, je me sens mal..."

"J'aimerais trouver quelqu'un de confiance à qui parler."

"Mon fils souffre de notre séparation."

"Mon enfant ne m'écoute plus."

"Je ne me sens pas écouté(e) à la maison."

"La communication avec mon beau-père est difficile, je ne l'aime pas."

